



Retrait d'une candidature en interne

Par **mpb971**, le **20/09/2012** à **15:36**

Bonjour,

Suite à une candidature interne à mon entreprise, les RH m'ont "demandé" implicitement de retirer ma candidature car j'étais en congés le jour des tests techniques organisés et précisés dans l'appel à candidature. Je souhaiterais savoir si cette démarche est légale ou non.

Par ailleurs, ils souhaitent que je leur adresse un écrit stipulant que j'ai effectué ce retrait de moi-même, chose que j'ai refusé bien évidemment, j'ai répondu que j'y ai été contraint.

Merci de vos réponses!!

Par **P.M.**, le **20/09/2012** à **17:25**

Bonjour,

C'est que tout ne doit pas être très clair si l'on vous demande cela et je vous conseillerais de les laisser effectivement se débrouiller avec le problème...